



Réunion plénière de la CLE
-
13 septembre 2012
Salle du Conseil de la Mairie d'Olivet

Collège des élus

<i>Etaient présents</i>		
M. Hugues SAURY	Président de la CLE	Conseil Général
M. Michel ROQUES	Vice-président de la CLE	AggLO
Mme Anne d'AUX de LESCOUT	Conseillère déléguée	Orléans
M. Christian BOIS	Adjoint au Maire	Saint-Jean-le-Blanc
M. Jérôme BROU	Conseiller municipal	Saint-Denis-en-Val
M. Jean-Claude HENNEQUIN	Adjoint au Maire	Saint-Pryve-Saint-Mesmin
M. Gérard MICHAUD	Adjoint au Maire	Saint-Cyr-en-Val
M. Jean-Marc GIBEY	Maire	Jargeau
M. Jean-Luc BRINON	Conseiller municipal	Tigy
M. André GALHAC	Maire	Ouvrouer-les-champs
<i>Etaient représentés</i>		
Mme Pascale ROSSLER	Conseillère régionale	Conseil Régional du Centre
M. Gérard MALBO	Représentant	Etablissement public Loire
Mme Béatrice BARRUEL	Conseillère municipale	Orléans
M. Philippe ALLAIRE	Conseiller municipal	Neuvy-en-Sullias
M. Jean-Pierre VOYER	Adjoint au Maire	Sandillon
M. Marc MASSARDIER	Adjoint au Maire	Vienne-en-Val
<i>Etaient excusés</i>		
M. Patrick RABOURDIN	Vice-président de la CLE	SIBL
Mme Catherine LAIZEAU	Adjointe au Maire	Sully-sur-Loire
Mme Chantal BUREAU-MAYEUX	Conseillère municipale	Mareau-aux-prés

Collège des usagers

<i>Etaient présents</i>		
M. Jean-Claude BENNERY	Président	ASRL
M. Benoît LAMBERT	Agriculteur	Chambre d'Agriculture
M. Benoît FLIPO	Agriculteur	Chambre d'Agriculture
M. Didier PAPET	Président	Loiret Nature Environnement
M. Michel VENDROT	Représentant de l'association	Comité départemental de canoë kayak du Loiret
M. Jean-Marc MURE	Président	Le Sandre Orléannais
M. Georges KIRGO	Représentant de l'association	UFC Que Choisir
<i>Etait excusé</i>		
M. Jerry GRAS	Représentant	Chambre de Commerce et d'Industrie du Loiret

Collège des représentants de l'Etat

<i>Etaient présents</i>		
M. Antoine GUERIN	Secrétaire Général de la Préfecture du Loiret	Préfecture du Département du Loiret
Mme Isabelle CAREL-JOLY	Directeur Départemental	Direction Départementale des Territoires du Loiret (DDT)
Mme Cléopâtre ROBINET	Chef de l'Unité politique de l'eau	Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement du Centre (DREAL)
M. Jean-Luc GOUBET	Chef de service	Agence de l'Eau Loire-Bretagne
<i>Etaient représentés</i>		
	Préfet de la Région Centre, Coordonateur du bassin Loire-Bretagne	Préfecture de la Région Centre
M. Vincent VAUCLIN	Ingénieur	Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques
<i>Etaient excusés</i>		
M. Jean COLY	Représentant	Agence Régionale de la Santé du Centre
M. Patrick DONNADIEU	Directeur départemental	Direction départementale de la Cohesion Sociale

Personnes présentes en appui technique :

Mme Carine BIOT	Animatrice CLE	Etablissement public Loire
M. Géraud De Saint-Albin	Chef du service Biodiversité	Conseil Régional du Centre
Mme Jocelyne MELLET CREMADES	Assistante SAGE	Etablissement public Loire
Mme Séverine CARNIELLO	Responsable du Pôle Environnement Hygiène	Orléans
M. Stéphane THAUVIN	Garde-rivière	ASRL
Mme Amélie SOULAT	Chargée de mission	APSL

Ordre du jour :

I – Présentation du tableau de bord mis à jour

II – Consultation de la CLE dans le cadre de la révision des zones vulnérables aux nitrates

III – Propositions de visites de terrain

IV – Point organisationnel

V. Questions diverses

Monsieur Hugues SAURY, Président de la Commission Locale de l'Eau ouvre la séance plénière de la CLE à 15h00. Les personnes excusées sont citées, le compte-rendu de la CLE du 11 juillet 2012 est adopté. Monsieur le Président remercie ensuite les membres pour son élection.

I. Présentation du tableau de bord mis à jour

Celui-ci contient 6 grands objectifs qui sont eux même déclinés en plusieurs orientations qui aboutissent à plusieurs dispositions.

Ce sont ces dispositions issues du PAGD qui sont passées en revue afin de faire un point sur les avancées de chacune et révéler les manques d'informations.

Cf power point pour plus de détails.

II. Consultation de la CLE dans le cadre de la révision des zones vulnérables aux nitrates

La Commission Locale de l'Eau est consultée pour rendre un avis sur la cinquième délimitation des zones vulnérables aux nitrates dans le cadre de la cinquième campagne de surveillance Nitrates.

16 communes du territoire du SAGE sont soumises à la proposition de classement. Cela entrainera pour les agriculteurs présents sur les nouvelles communes classées le respect d'un

programme d'actions comprenant plusieurs mesures telles que la tenue d'un cahier d'enregistrement des pratiques...

Par rapport aux enjeux du SAGE dont certaines dispositions traitent de cette thématique il apparaît difficile de rendre un avis défavorable. Ne pas donner d'avis serait encore la pire des solutions. Il est proposé par le Président de la CLE d'émettre un avis assorti d'un certain nombre de souhaits et de réserves sur cette délimitation :

- souhait d'une méthode affinée pour bénéficier de chiffres incontestables ;
- souhait que les conséquences de cette mesure ne soient pas un surcoût de travail pour les agriculteurs qui attendent un accompagnement de cette mesure ;
- que l'on puisse mesurer les conséquences en terme d'investissement pour les exploitations ;
- souhait que les communes soient informées de manière plus précise pour pouvoir l'expliquer dans leurs conseils municipaux ainsi qu'à leurs agriculteurs.

Vote :

- avis défavorable à la nouvelle délimitation des zones vulnérables : 3 voix
- avis favorable à la nouvelle délimitation des zones vulnérables assorti des réserves énoncées lors de la réunion : unanimité du reste de l'assemblée (26 voix).

(avis complet téléchargeable sur le site internet du SAGE dans la rubrique compte-rendu)

III. Propositions de visites

Visites proposées par les différents membres :

Barrage de Villerest

Visite d'exploitations agricoles

Visite d'une STEP

Visite du Loiret

Visite de la Réserve Naturelle de la Pointe de Courpain

IV. Point organisationnel

- Heures des réunions : 15h
- Lieu des réunions : pas de volonté particulière, demande à faire auprès du Conseil Général pour les locaux à Chateaubriand

V. Questions diverses

Plusieurs points sont évoqués :

- Changement des règles de fonctionnement
- Compte-rendu d'activités 2011 de la CLE.
- Proposition de modification du logo
- Mise en place d'un site internet

- Enquête Synergie portée par l'Etablissement public Loire.

Les autres membres n'ayant pas d'autres questions, la séance est levée par Monsieur le Président à 17h30.

Hugues SAURY

**Président de la CLE
du SAGE Val Dhuy - Loiret**